

mis en ligne le 8 juin 2023

**ARRETE MUNICIPAL N°12998 DU 07 JUIN 2023**

**Le Maire de Larmor-Plage,**

**OBJET :**

Pose de benne pour évacuation des  
gravats.

19 rue des pinsons et 2 allée des  
jardins de kernevel

A partir du lundi 12 juin 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des  
Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par SARL BTNR Parc d'activité de la gare  
56700 BRANDERION

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique, et pour  
permettre la pose d'une benne pour évacuer les gravats, il importe de  
condamner le trottoir et deux places de stationnement en face du 19  
rue des pinsons.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : A partir du lundi 12 juin 2023 08h00 et pour une durée de 5 jours, 2 places de stationnements et le trottoir seront condamnés en face du 19 rue des pinsons et l'angle du 2 allée des jardins de kernevel pour permettre la dépose de bennes pour l'évacuation des gravats.

**ARTICLE 2** : Les panneaux de signalisation seront mis en place par la Police Municipale.

**ARTICLE 3** : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h. L'entreprise veillera à mettre une signalétique adéquate.

**ARTICLE 4** : Madame la Directrice Générale des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**LE MAIRE,**

**Patrice VALTON**

